

**MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ANDRÉ**



DE CHAQUE CÔTÉ DE LA MÉTABETCHOUAN

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné, par la soussignée, directrice générale de la Municipalité de Saint-André, que le rôle de perception de la municipalité de Saint-André pour l'année 2020 est complété et déposé au bureau de la soussignée au 11, rue du Collège, Saint-André.

Le compte de taxes est payable en 3 versements. Le premier versement est exigible avant l'expiration des trente (30) jours qui suivent la date d'envoi du compte de taxes, le deuxième est exigible le 15 juin 2020, le troisième versement doit être effectué le 15 septembre 2020.

Maude Tremblay
Secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Maude Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits prescrits par la municipalité, ce 21^e jour du mois de janvier 2020, entre 9 h et 16 h.

Maude Tremblay
Secrétaire-trésorière et directrice générale